

MICHIEL OP DE COUL

## Deux inédits à l'ombre de Prodrome

### *Introduction*

Parmi le très grand nombre de manuscrits qui ont conservé une ou plusieurs œuvres de Théodore Prodrome, on en trouve une quinzaine qui proviennent de la Bibliotheca Medicea Laurentiana de Florence.<sup>1</sup> Le Laur. Plut. XXXI.2 (saec. XIV, chart., mm. 234 x 165, ff. 80), l'un de ces manuscrits, présente une structure qui est d'usage: un auteur classique, précédé et suivi par des morceaux byzantins d'auteurs plus ou moins connus.<sup>2</sup> En l'occurrence la partie centrale (ff. 26r–75v) contient trois tragédies d'Eschyle: le *Prométhée enchaîné*, les *Sept contre Thèbes* et les *Perses*; la fin du codex donne une collection de tetrasticha de Théodore Prodrome (ff. 75v–80r)<sup>3</sup> et une lettre de son disciple Nicétas Eugenianos (f. 80v). C'est la première partie (ff. 1r–26r) qui nous intéresse particulièrement dans la mesure où elle comporte, après trois pièces de Théodore Prodrome, deux lettres inconnues attribuées à cet auteur, il y a un siècle, par S.D. Papadimitriu.<sup>4</sup> Au sein de la liste d'œuvres de Prodrome établie par W. Hörandner<sup>5</sup> elles figurent dans la section intermédiaire, où sont énumérées les œuvres dont l'authenticité est encore sujette à la discussion. Or, la question de leur statut ne se pose pro-

---

<sup>1</sup> Cf. W. HÖRANDNER, Theodoros Prodromos. Historische Gedichte (*WBS XI*). Wien 1974, 140–141.

<sup>2</sup> A.M. BANDINI, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*. Florentiae II, 1768 (Lipsiae 1961), 75–77. – Cf. A. TURYN, *The Manuscript Tradition of the Tragedies of Aeschylus*. New York 1943 (Hildesheim 1967), 30–31.

<sup>3</sup> Pour ces poèmes, voir G. PAPAGIANNIS, *Jambische und hexametrische Tetrasticha auf die Haupteerzählungen des Alten und Neuen Testaments, I* (*Meletemata 7/1*). Wiesbaden 1997, 54.

<sup>4</sup> S.D. PAPADIMITRIU, *Feodor Prodrom*. Odessa 1905, 142, n. 55; 159, n. 98. Il s'agit des Nrs. 165 et 166, cf. HÖRANDNER, 57–58. – Ci-après les œuvres de Prodrome seront désignées selon la numérotation de HÖRANDNER (1974).

<sup>5</sup> Cf. HÖRANDNER, 37–72 : I. Echte Werke, II. Zweifelhafte, III. Unechtes.

prement qu'une fois que le texte s'en trouve disponible, – le premier objectif de cet article.<sup>6</sup>

La première partie du MS se présente comme suit: (ff.1r–6v) Théodore Prodrome, calendrier en vers iambiques [Nr. 119, éd. A. ACCONCIA LONGO, Roma 1983] ; (ff.6v–7r) Théodore Prodrome, hymne à Jean II. Comnène [Nr. IX] ; hymne à Jean II. Comnène [Nr. X] ; (ff.7v–8v) lettre à Konstantinos Bardachlas [Nr. 165] tit. τοῦ αὐτοῦ πιπτάκιον πρὸς τὸν βαρδαγλᾶν κυρὸν κωνσταντῖνον ὡς ἀπὸ τῶν εὐχῶν τῆς μονῆς τῶν πασχασιῶν ; (f.8v) lettre à l'archidiaacre [Nr. 166] tit. τοῦ ἀρχιδιακόνου (τῷ ἀρχιδιακόνῳ corr. Papadimitriu<sup>7</sup>) ; (ff.9r–26r) Christodoulos Magistros, lexique. Suivent les tragédies d'Eschyle, etc.

Les deux lettres qui apparaissent aux ff.7v–8v – pour lesquelles le Laur. Plut. XXXI.2 est le seul témoin<sup>8</sup> – ne sont pas de spécimens caractéristiques du genre, ce sont plutôt des documents de circonstance et en tant que tels, touchant à la réalité et débarrassés d'une lourde rhétorique épistolaire, ils méritent de sortir de leur état d'abandon.<sup>9</sup> Il n'est pas évident par ailleurs de distinguer un rapport immédiat entre l'un et l'autre texte, au niveau linguistique, mais à d'autres égards aussi. On y reviendra plus tard.

Voici en quelques mots le contenu du Nr. 165, lettre qui aurait été écrite par Prodrome à l'instigation des moines du monastère de Paschasios (Nicomédie): le frère du destinataire, de la famille Bardachlas, était moine dans ce monastère. Il avait donné sa fortune pour la construction d'une église et en tant que fondateur s'était vu dédier une liturgie annuelle de commémoration. Au moment de sa mort l'église n'était construite qu'à moitié (l.37); les moines adressent donc à son frère Constantin la demande urgente de leur accorder la somme restante de son héritage, pour qu'ils puissent finir les travaux et assurer en conscience la prière pour leur confrère et bienfaiteur.

<sup>6</sup> Je tiens à remercier MM. Vincent Déroche et Marc Lauxtermann, ainsi que Mme Andrée Villard pour une relecture critique et nombre de remarques précieuses. L'article a bénéficié en plus de la minutie dont M. Wolfram Hörandner a fait preuve à mon avantage.

<sup>7</sup> Une correction nécessaire et évidente par Papadimitriu (voir ci-dessous, p. 189).

<sup>8</sup> Le MS, que nous avons vu sur place en mai 2002, est en assez bon état. Il est d'une main unique.

<sup>9</sup> Le Nr. 165 est inédit; le texte que Papadimitriu a donné du Nr. 166 est très incomplet et sans indication claire des quatre lacunes.

Suit le Nr. 166, la lettre à l'archidiacre.<sup>10</sup> On apprend que l'auteur, il y a peu de temps encore dans des circonstances plutôt aisées, a plusieurs ennemis à la fois à combattre: en plus de la pauvreté et une série de maladies, il doit tout d'abord affronter la colère de l'empereur qui, après la mort de l'impératrice, s'est déclenchée contre lui pour des raisons qu'on ignore. Il a perdu pour son malheur une maison et un domaine en banlieue; maintenant il a peur de perdre aussi des biens dont il se dit expressément le propriétaire: un petit gîte et un petit vignoble. L'archidiacre auquel il s'adresse alors qu'il est désespéré et sans abri, est un *chartouliarios*, proche sans doute de la cour impériale et bien placé pour intervenir en sa faveur.

*Edition des lettres*

I

**Τοῦ αὐτοῦ πιττάκιον πρὸς τὸν Βαρδαγλᾶν κυρὸν Κωνσταντῖνον  
ὡς ἀπὸ τῶν εὐχῶν τῆς μονῆς τῶν Πασχαιοῶν**

Πανσέβαστε σεβαστὲ καὶ ἐν ἀγίῳ θεῷ ἀγαπητὲ υἱὲ τῆς καθ' ἡμᾶς ἀγίας  
μονῆς, κύριε Κωνσταντῖνε Βαρδαγλᾶ, εἰς τὴν τοῦ ὑπεραγάθου θεοῦ  
πανυπέραγνον παναγίαν μητέρα καὶ θεοτόκον εὐχόμεθα, ἡ ὀλότης πᾶσα  
τῶν ἀδελφῶν, ὑγιαίνειν τὴν σὴν πανευγενεστάτην ἀντίληψιν πανοικί,  
5 ψυχῇ τε καὶ σώματι. μᾶλλον γὰρ μέλει τοῖς κατὰ σὲ χριστιανοῖς τῆς ψυχικῆς  
εὐδίας ἢ τῆς σωματικῆς, ὅτι καὶ πλείων ὁ χρόνος, καθ' ὃν μέλλομεν ζῆσαι  
μετὰ τὴν κοινὴν ἐκείνην ἀνάστασιν, παρὰ σήμερον, ὅτε σωματικῶς πλημ-  
μελοῦμεν καὶ μοχθηροῦμεν. αἰὼν γὰρ πάντας ἡμᾶς ὡς πεπληροφορη-  
μένους ἀτελεύτητος ἀναμένει, καθ' ὃν μέλλομεν παραστῆναι γυμνοὶ καὶ  
10 τετραηλισμένοι τῷ κοινῷ ἐκείνῳ φρικτῷ κριτηρίῳ, λόγον δώσοντες τῶν  
πεπολιτευμένων ἡμῖν ἐν τῷ παρόντι τοῦ βίου τούτου θεάτρῳ καὶ τῇ  
φαντασίᾳ τῇ κοσμικῇ. ναὶ γὰρ θέατρον ὄντως ἡ παροῦσα ζωὴ καὶ οὐδὲν  
ἕτερον, οἰκεία ἐνυπνίου, περὶ ἣν ματαιάζομεν τρέχοντες σωματικῶς,  
ἀσυντέλεστα καὶ περὶ τοὺς ἑπτὰ λιχνεύομενοι, τοῦ δὲ ὀγδόου καὶ μέλλοντος  
15 μνειάν οὐδὲ τὴν τυχούσαν τιθέμενοι, περὶ οὗ μᾶλλον ὀφείλομεν σπουδάζειν  
ἐπιμελῶς ὡς ἀναμένοντος ἡμᾶς μετὰ μεγίστων τῶν ἀπειλῶν, ὡς λόγον  
δώσοντες τῶν βεβιωμένων καὶ παραστησόμενοι τῷ ἀδεκάστῳ ἐκείνῳ κριτῇ  
τῷ ἐν εὐαγγελίου διατεινομένῳ ἀδελφοὺς ἠγεῖσθαι τοὺς πένητας, τοῖς ἐν  
φυλακαῖς ἐπικλᾶσθαι, ξένους παρηγορεῖσθαι, καὶ ἀπλῶς ἀσφαλιζόμενῳ  
20 τὸν σήμερον μέγαν καὶ ὑψηλὸν ψυχικὸν ὄλον εἶναι καὶ ὡς ἀδελφούς

<sup>10</sup> Elle occupe, à partir de la dixième ligne, le reste du même folio 8v.

οἰκειοῦσθαι τοὺς πένητας. ἀλλὰ ταῦτα μὲν οὕτω καὶ <εὐ>αγγελικαῖς παραδέδοται βίβλοις καὶ οἱ κατὰ σέ θεοσεβεῖς καὶ μεγαλόφρονες δοξάζουσι καὶ πιστεύουσιν.

Περί δὲ ὧν προεθέμεθα ὑπομῆσαι τὴν σὴν ἀντίληψιν, ἀρξώμεθα γράφειν  
 25 σοι. οἶδεν ἡ ἀντίληψίς σου ὡς ὁ μακαρίτης ἐκεῖνος πανσέβαστός σου ἀντάδελφος συνάδελφος ἦν ἡμέτερος καὶ προέθετο ἀναστήσαι ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς μονῇ ἐκκλησίᾳ καὶ ὀνομάζεσθαι κτήτωρ. ἔσχεν γὰρ παρὰ τῆς ὀλότητος τῶν ἐν αὐτῇ ἀδελφῶν μνημόσυνον εὐτέλεστον πρὸς τῆς ἡμέρας ἔστ' ἂν τόδε τὸ πᾶν συνίσταται. καὶ θεὸς μάρτυς, ἔχει τὸ τοιοῦτον μνημόσυνον  
 30 ἀκολόβωτον· διὸ καὶ ἐν τῷ τελευτᾶν διωρίσατο ὅσα δῆτα καὶ διωρίσατο δοῦναι τῇ καθ' ἡμᾶς μονῇ.

Ὁ δὲ τότε καιρὸς οὐκ ἐδίδου τῇ εὐγενείᾳ σου ποιῆσαι κατὰ τὴν τοιαύτην διάταξιν, ἀλλὰ μέρος μὲν τῶν διατεταγμένων παρ' ἐκείνου δοθῆναι λόγῳ ψυχικῶ τῆς ἀγίας ἐκείνου ψυχῆς ἐδόθη ἡμῖν, τὰ δὲ λοιπὰ ἔτι παρακατέχονται.  
 35 καὶ πληροφορεῖ ὁ θεὸς τὴν ἀντίληψίν σου ὅτι καὶ ἡμεῖς εἶ τι εἴχομεν, ἀλλὰ καὶ ἐκεῖνα τὰ δοθέντα ἡμῖν ψυχικὸν ἐκαινοτομήσαμεν καὶ ἀνηγείραμεν ἐκκλησίᾳ ἐκ βάρθρων ἐπὶ μνημοσύνους ἐκείνου καὶ ἴσεται ἀσκεπῆς μὴ δυναμένων ἡμῶν ἐπιθεῖναι ταύτη καὶ ὄροφον. καὶ κινδυνεύει χαλάσαι [ἐκείνου καὶ ἴσεται] καὶ παρακαλοῦμεν τὴν θεοσεβαστόν σου ψυχὴν  
 40 ἀποστεῖλαι ἡμῖν καὶ τὸ ἐπίλοιπον τῶν ἐαθέντων ἡμῖν ἐν διαθήκῃ παρὰ τοῦ μακαρίτου ἐκείνου ἀνταδέλφου σου καὶ αὐθέντου ἡμῶν, ὡς ἂν πληρωθῇ τὸ θεοφιλὲς ἔργον ἐκείνου. πᾶν γὰρ ὅπερ ἀνατεθῆ θεῷ παρακατεχόμενον ἱεροσυλίας ἔγκλημα τῷ παρακατέχοντι ἐπιφέρει. καὶ παρακαλοῦμεν τὴν ἀντίληψίν σου ὡς καλόγεροι καὶ ἡμῖν μὲν ἀπαντήσαι τὸ φροντιστήριον,  
 45 ἀλλὰ καὶ τὴν ἀντίληψίν σου λυτρώσασθαι τοῦ ἐπηρητημένου τῷ νοσηστικῷ κριματός. πεπληροφόρησαι γὰρ ἀπὸ τῶν γραφῶν ὡς θεοφιλῆς ὅτι καὶ σὺ καὶ ἡ πανσεβάστη σύμβίος σου καὶ τὰ παιδιά σου συμμερισταὶ μέλλουσι εἶναι τοῦ ἀδελφικοῦ ψυχικοῦ τε καὶ μνημοσύνου, καὶ σπουδαῖον, ἔστ' ἂν τὸ τοῦ βίου τρέχωμεν στάδιον, ἀποφλῆσαι τὴν ψυχὴν τοῦ μακαρίτου  
 50 ἐκείνου εἰς τὸ κεχρεωστικὸν διάταγμα. οἶσθαι γὰρ, οἶσθαι καὶ ἀκριβῶς, οἶσθαι ὡς ὁ παρῶν βίος σκιᾶ καὶ ὄνειροις ἔοικε καὶ λαλοῦντες πολλάκις καὶ ἀκριβῆς ὑγιαίνοντες μετὰ στιγμὴν παρερχόμεθα μηδὲ φωνὴν ἀφίεναι περὶ τοῦ συμπεσόντος παραχωρούμενοι. ἀπόδος οὖν καὶ τῷ μακαρίτῃ ἐκείνῳ πανσεβάστῳ ἀνταδέλφῳ σου †δεαν† τὴν χάριν τῆς ἀποδόσεως τῶν  
 55 ἐαθέντων τῇ ψυχῇ ἐκείνου χάριν μνημοσύνου. ῥῦσαι δὲ καὶ ἑαυτὸν τοῦ ἐπηρητημένου σοι κριματός, ἵνα μὴ εὗρης τὴν ψυχὴν ἐκείνου ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι μετὰ τῆς σῆς διαμαχομένην ψυχῆς διὰ τὴν τῶν συμπεφωνημένων ἀπόδοσιν. ἄωρον γὰρ τὸ τέλος καὶ ὁ δικάζων ἀπαρεγγεῖρητος καὶ τὸ δικαστήριον πολυπρόσωπον καὶ διόρθωσιν τῶν βεβιωμένων μὴ προσδεχό-  
 60 μενον.

Φείσαι οὖν, φείσαι καὶ τῆς σῆς, ἀλλὰ καὶ τῆς ἐκείνου ψυχῆς καὶ πλήρωσον τὴν ἐπιτελευτίαν ἐκείνου διαθήκην καὶ τὴν ἔγγραφον βούλησιν, ὡς ἂν καὶ θεῶ φανῆς ἀρεστὸς καὶ διὰ τὴν τοῦ θεοῦ ἔργου ἐκπλήρωσιν, ἀλλὰ καὶ τῆς ἀδελφικῆς θεοφιλοῦς βουλήσεως ὁ πληρωτῆς. μικρὸν γὰρ ἢ οὐδὲν  
 65 κερδανοῦμεν ἐνταῦθα καὶ τὸ μέλλον ἀπαιτητέον ἔντοκον καὶ ὁ δανειστῆς ἀνεκλόγητος· ἐν οἷς γοῦν τὸ κέρδος μικρὸν, φορτικὴ δὲ ἡ ἀπάτησις. ἀπόφλησον τὸ τοῦ τελευτήσαντος δάνειον ἀταδέλφου σου, ἵνα μὴ σοι μεταμελήσῃ ὅτε μεταμέλου καιρὸς οὐκ ἐνδίδοται. κύριος ὁ θεὸς χαρίσατο ἡμῖν τὴν σὴν ἀντίληψιν πολυχρόνιον· ὑπερρυχόμεθα γὰρ, θεὸς οἶδε, καὶ  
 70 τῆς σῆς ἀντιλήψεως, ὅτε τὰς πρὸς θεὸν ἰκετείας καὶ περὶ τοῦ μακαρίτου ἐκείνου ἀταδέλφου σου ἀναφέρομεν.

Ms.: Laur. Plut. XXXI.2 (ff.7v–8v).

**9–10** Hebr. 4,13    **11–12** cf. 1 Cor. 4,9    **14–15** cf. Lev. 23,36    **45** cf. Jos. 7,1    **48–49**  
 1 Cor. 9,24    **65–66** cf. Mt. 25,14–30

MS titre: τοῦ αὐτοῦ πιπτάκιον πρὸς τὸν βαρδαγλᾶν κυρὸν κωνσταντῖνον ὡς ἀπὸ τῶν εὐχῶν τῆς μονῆς τῶν πασχασιῶν

**6** εὐδίας nos : εὐδρίας L || **9–10** γυμνῆ καὶ τετραχηλισμένη L | **13** ἔτερον nos : ἀτειο ut vid. L || **14** ἀσυντέλεστα nos : ἀσυντέλετα L || **15** οὐ nos : ὄν L || **19** ξένους nos : ξένω L || **21** εὐ addidi -καῖς nos : -κοῖς L || **25–26** σου ἀτάδελφος Hörandner : τοῦ ἀταδέλφου L || **26** συναδὴν ut vid. L || **27** παρὰ nos : περὶ L || **28** αὐτῷ L | παρὰ τῆς ἡμέρας fortasse in L || **34** ψυχικοῦ legi potuerit || **38** ἡμῶν nos : ἡμῖν L || **38** ὄροφον nos : ὄροφον L || **39** ἐκείνου καὶ ἴστατα in rasura || **41** αὐθέντου nos : αὐθέντης ut vid. L || **54** inf. (-ᾶν) non legitur an δέουσαν scribendum? || **56** ἐπηρτημένου nos : ὑπηρτημένου L || **63** τοῦ θεοῦ L || **65** κερδανοῦμεν nos : κερδανοῦμεν L || **67** τὸ deest in L

### *Traduction*

#### **Billet au seigneur Constantin Bardachlas du même, se rendant aux instances du monastère de Paschasios**

Très révérend révérend et fils bien-aimé, en Dieu Saint, de notre saint monastère, seigneur Constantin Bardachlas, à la Mère toute pure et toute sainte qui a enfanté le Dieu qui est au-dessus de toute bonté, nous, la communauté rassemblée des frères, nous adressons nos prières pour que Votre Bienveillance toute noble soit en bonne santé d'âme et de corps, vous et toute votre famille. Pour des chrétiens tels que vous êtes, certes la santé de l'âme importe plus que celle du corps, étant donné qu'il y aura aussi pour nous un plus grand temps à vivre après

la résurrection, notre destin à tous, par rapport au jour d'aujourd'hui, lorsqu'en vertu de notre condition corporelle nous sommes négligents et faibles. Car nous tous – et nous en sommes avertis – c'est une éternité sans fin qui nous attend, pendant laquelle nous devons nous présenter, nus et sans défense, devant ce terrible tribunal où comparaitront tous les hommes, afin de rendre compte des actes que nous avons accomplis sur le présent théâtre de cette vie et dans l'illusion du monde. Oui, certes, un théâtre, voilà ce que c'est que la présente vie, elle n'est rien d'autre, elle est comme un songe, au nom duquel nous nous pressons d'agir vainement, proies de notre corps, nos désirs dirigés inutilement vers les sept âges de la vie, sans même donner la moindre attention au huitième, le temps à venir en vue duquel nous devrions travailler davantage avec grand soin, puisqu'il nous attend avec les plus grandes menaces: nous allons en effet rendre compte de nos vies et nous serons face à cet incorruptible juge qui dans l'Évangile prescrit de regarder les pauvres comme des frères, d'avoir pitié des prisonniers, de consoler les étrangers et qui sans détours assure que celui qui dans ce monde est grand et élevé, est tout entier spirituel et unit à lui-même les pauvres comme des frères. Eh bien! voilà les propos transmis par l'Évangile en ces termes et ceux qui ont la piété et l'intelligence qui sont les vôtres les ont toujours dans l'esprit et les croient.

Mais abordons dans cette lettre le sujet sur lequel nous nous sommes proposé d'attirer l'attention de Votre Bienveillance.

Votre Bienveillance sait que feu votre très révérend frère était notre confrère et qu'il avait projeté de construire dans notre monastère une église et d'en être appelé le fondateur. En effet il recevait de toute la communauté des frères dans le monastère une commémoration accomplie, à compter de ce jour tant que ce monde actuel durera. Et Dieu est témoin qu'une commémoration comme celle-ci ne souffre aucun accourcissement; c'est pourquoi au moment de sa mort il a aussi fixé ce que précisément il s'était déterminé donc à léguer à notre monastère.

Les circonstances, cependant, ne permettaient pas alors à Votre Noblesse d'agir conformément à cette disposition testamentaire: une partie de ce qui, selon ses indications, devait nous être donné à titre de gage de sa sainte âme nous fut donnée en effet, ce qui reste, en revanche, est encore retenu. Et Dieu donne pleine garantie à Votre Bienveillance que, de notre part, tout ce que nous avons aussi bien que ces dons-là, nous les avons dépensés pour le salut de son âme: en sa mémoire, depuis les fondations nous avons érigé une église et elle est debout non couverte parce que nous ne pouvons pas y ajouter le toit. Elle est en danger de

s'écrouler et nous prions votre âme très pieuse de nous envoyer également le restant de ce que nous a laissé par son testament feu votre frère et notre maître, afin que son œuvre qui plaît à Dieu s'accomplisse. En effet tout ce qui a été offert à Dieu, s'il est retenu, fait porter le grief de vol du patrimoine sacré contre celui qui le retient. Et en tant que moines nous prions Votre Bienveillance de venir en aide à notre monastère, mais nous prions aussi Votre Bienveillance de se délivrer du jugement suspendu sur Elle en cas de retenue d'un dépôt. Vous êtes en effet pleinement assuré de par le contrat que, puisque vous êtes aimé de Dieu, vous même aussi bien que votre très vénérable compagne et vos enfants, vous allez avoir part au gage spirituel de votre frère et à sa commémoration et il est important, tant que nous courons le stade de la vie, de dégager l'âme du bienheureux en accomplissant la disposition due. Car vous savez, et vous le savez très exactement, vous savez que la présente vie est semblable à une ombre, à un rêve et que, même prenant maintes fois la parole, même montrant une parfaite santé, après un instant nous passons sans qu'il nous soit donné de préférer même un mot sur ce qui nous est arrivé. Rendez donc également à feu votre très révérend frère la faveur de la restitution de ce qui est légué pour sa commémoration dans l'intérêt de son âme, mais gardez-vous vous-même aussi du jugement suspendu sur vous, afin que dans le siècle à venir vous ne trouviez pas son âme en litige avec votre âme au sujet de la restitution de ce qui avait été convenu. La fin des temps en effet n'a pas de date fixe, et le juge est inflexible, le tribunal est à plusieurs personnes et de ce qui a été vécu, aucun amendement n'est reçu.

Laissez donc, laissez la vie sauve à votre âme, aussi bien qu'à celle de votre frère et accomplissez sa disposition dernière et son acte écrit de dernière volonté, afin que Dieu se complaise en vous à cause de l'accomplissement de l'œuvre de Dieu, mais aussi afin que vous soyez celui qui accomplit la volonté pieuse de votre frère. En effet, notre bénéfice ici-bas sera minime ou bien nul, l'intérêt à venir devra être réclamé et le créancier sera implacable; de toute façon là où le bénéfice est minime, la revendication est pesante. Acquitez la dette de votre frère défunt, afin que vous ne le regrettiez pas à l'heure où l'occasion du regret n'est pas offerte. Que le Seigneur Dieu nous accorde Votre Bienveillance pour de longues années. Nous prions en effet – Dieu le sait – également pour Votre Bienveillance, quand à l'intention de votre bienheureux frère nous portons nos prières vers Dieu.

*Annotations*

Titre τὸν Βαρδαχλᾶν κυρὸν Κωνστανῖνον ] La famille Bardachlas est très peu connue. Le nom n'est attesté qu'au treizième et quatorzième siècle.<sup>11</sup> Il n'y a pas de sceau pour l'instant.

Titre τῆς μονῆς τῶν Πασχασῶν ] Le monastère de Paschasios se trouvait sur la côte méridionale du golfe de Nicomédie, à l'endroit où la rivière Drakôn se jette dans la mer de Marmara, à une distance de 50 km. environ à l'ouest de la ville de Nicomédie.<sup>12</sup> Ce monastère connaît quelque notoriété grâce à un passage de Pachymère<sup>13</sup>; c'est ici que le patriarche Arsène Autôreianos se réfugia en 1259, fuite qui marque la fin de son premier patriarcat.

- 4 τὴν σὴν ... ἀντίληψιν ] Un titre de politesse (voir LBG) qui reviendra plusieurs fois, cf. l.24, 25, 35, 44, 45 et 69. Au sens premier de 'soutien', voir ci-dessous le Nr. 166 (l.20).
- 4 πανοικί ] De manière moins conventionnelle la famille du destinataire est évoquée de nouveau vers la fin de la lettre (l.47).
- 8 μοχθηρούμεν ] L'actif n'est pas attesté ailleurs. Pour μοχθηρεύομαι, voir LBG.
- 8-9 ὡς πεπληροφορημένους ] Il se peut qu'ici le mot soit synonyme de πληρόω (cf. Luc 1,1; Col. 4,12), c'est-à-dire 'accomplis, dans un état d'achèvement'. Pour le sens de 'assurer pleinement', voir l.35 et 46.
- 13 ἕτερον ] Passage corrompu. Le manuscrit donne ἄτεοι, le tau surmonté par une boucle très marquée qui pourrait être un bêta ou un rho. Comme le texte est incompréhensible tel quel, nous l'avons corrigé; la tournure καὶ οὐδὲν ἕτερον est très répandue dans le grec tardif, surtout chez les Pères (Grégoire de Nysse, Eusèbe, Cyrille d'Alexandrie, Jean Chrysostome et autres). – Pour οἰκεῖος avec génitif, voir LSJ s.v. IV.2.a.
- 14 περὶ τοὺς ἑπτὰ λιχνεύομενοι, τοῦ δὲ ὀγδόου καὶ μέλλοντος ] Le substantif masculin qu'il faut sous-entendre est selon toute probabilité αἰὼν, étant donné que le même mot est le sujet de ἀναμένει (l.9) et que

<sup>11</sup> Pour les quatre cas qui sont connus, voir H. AHRWEILER, La région de Smyrne. *TM* 1 (1965), 168; PPL 2, 2208–2211. – Cf. HÖRANDNER, 58, n. 86.

<sup>12</sup> Cf. R. JANIN, Les Églises et les Monastères des grands centres byzantins. Institut Français d'Études Byzantines, Paris 1975, 118. – B. GEYER, J. LEFORT (edd.), La Bithynie au Moyen Âge (*Réalités Byzantines* 9). Paris 2003, 449 et n. 196.

<sup>13</sup> Pachymère II.15 (FAILLER, 159) = Bonn 111–112. Cf. V. LAURENT, Regestes 1.4, nr. 1347.

- ἀναμένοντος (l.16) est au même plan que μέλλοντος, participe qui revient vers la fin de la lettre : ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι (l.56–57).
- 18 τῷ ἐν εὐαγγελίου διατεινομένῳ ] Les bonnes œuvres qui suivent (l.18–19) ne sont pas connues comme telles dans l'Évangile (cf. pourtant Mt. 25, 35–37); elles faisaient partie du langage pictural et iconographique.
- 19 ἐπικλᾶσθαι ] Au sens métaphorique, voir LSJ s.v. II.1 ἐπικλάω (,to move to pity').
- 27 ἐκκλησίαν ] Si le monastère n'avait pas encore d'église (cf. l.36–37: ἀνηγείραμεν ἐκκλησίαν ἐκ βάθρων), la lettre date de toute façon d'une période proche de la fondation. Mais ni le fondateur ni le typikon du monastère ne sont connus.
- 28 μνημόσυνον ] Terme technique qui désigne une liturgie célébrée à la mémoire de quelqu'un (cf. l.29, 37, 48 et 55). On comprend qu'en échange de la fondation de l'église, le défunt reçoit une liturgie annuelle de commémoration (cf. aussi LAMPE s.v.). Le μνημόσυνον est en réalité ce qui résulte d'un ψυχικόν (voir ci-dessous, 33–34).
- 28–29 πρὸς τῆς ἡμέρας ἔστ' ἂν τόδε τὸ πᾶν συνίσταται ] L'espace de temps désigné par cette phrase sera, d'un côté le jour du contrat, de l'autre un moment futur hors de l'histoire. Cependant le τόδε τὸ πᾶν pourrait avoir un sens concret : ,tant que tout ceci tient', c'est-à-dire soit l'église fondée, soit la communauté monastique. – L'emploi de ἂν avec un indicatif du présent est curieux (mais cf. l.48–49).
- 30 ἐν τῷ τελευτᾶν ] Le testament (διάταξιν, l.33; ἐπιτελευτίαν διαθήκην, l.62) a été fait sur le lit de mort et les termes employés au passage suivant<sup>14</sup> supposent que le frère du défunt, père de famille, aura eu sa part de l'héritage à lui. En effet la législation de Léon VI., par opposition à celle de Justinien I., permet au moine, à condition qu'il ait apporté quelque chose au monastère à son entrée, de tester sur ce qu'il a acquis postérieurement par donation ou par succession.<sup>15</sup> Le testament de Bardachlas n'aura pas donné lieu à des ambiguïtés. On imagine que le point de controverse dans la présente affaire a été sur le plan de l'interprétation des dispositions faites en fonction de certains articles additionnels de la législation en vigueur (voir ci-dessous).

<sup>14</sup> Cf. μέρος μὲν τῶν διατεταγμένων παρ' ἐκείνου δοθῆναι (l.33) et, plus loin, τὸ ἐπίλοιπον τῶν εὐθέτων ἡμῖν ἐν διαθήκῃ παρὰ ... etc. (l.40–41).

<sup>15</sup> Nov. 5 (30 NOMILLES – DAIN). Pour un aperçu historique de ce genre de documents, voir A. STEINWENTER, Byzantinische Mönchstestamente. *Aegyptus* 12 (1932) 55–64.

- 33-34 λόγῳ ψυχικῷ ] Autre terme technique, ailleurs ψυχικόν tout court (cf. l.36, 48), c'est-à-dire un gage pour le salut de l'âme de quelqu'un. Voir SOPHOCLES, *Lexicon* s.v. 4 : le *psychikon* est la part qu'un testateur donne à l'Église pour des liturgies pour le salut de son âme.
- 35-36 ὅτι καὶ ἡμεῖς εἶ τι εἶχομεν, ἀλλὰ ... ἐκαινοτομήσαμεν ] Le texte du MS est parfaitement lisible, mais le sens global est peu clair. À ce point du discours on ne serait pas surpris de lire: „Dieu garantit que c'est tout ce que nous avons“, – ce qui n'est pas dans le grec pourtant. Je propose que le ὅτι est à construire plutôt avec ἐκαινοτομήσαμεν, et que le ἀλλὰ juxtapose les deux objets directs de ce verbe: (1) la somme fournie, dans la mesure du possible, par le monastère lui-même, puis (2) la première partie du legs. Le ψυχικόν, en apposition aux deux objets, présente alors quelque difficulté, mais il peut se référer au premier montant aussi, dans l'idée que la totalité des moyens disponibles est dépensée à la construction de l'église, le projet personnel du défunt (cf. aussi l.37 : ἐπὶ μνημοσύνοις ἐκείνου).<sup>16</sup>
- 39 ἐκείνου καὶ ἴσεται ] Ces mots, en encre déteinte, se trouvent exactement au même endroit dans la ligne au-dessous.
- 39-43 παρακαλοῦμεν – ἐπιφέρει ] La position ferme que prennent les moines du monastère s'explique juridiquement; l'appel de restitution d'un legs le cas échéant est bien fondé dans le droit byzantin. L'empereur Justinien I. s'est exprimé en la matière dans une Novelle<sup>17</sup> portant sur les différents aspects du droit héréditaire, y compris le décès d'un fondateur d'une église. Or, l'empereur Léon VI. a élaboré et précisé le décret justinien en faveur des apparentés du fondateur décédé<sup>18</sup> et dans le cas le plus profitable du point de vue de l'Église (c.q. le monastère), celle-ci ne reçoit que deux tiers de la fortune.<sup>19</sup> La cause de Constantin Bardachlas n'est donc pas négligeable non plus, car selon ladite Nouvelle de Léon VI. il a le droit de garder a priori un tiers de la fortune de son frère. Il est bien conce-

<sup>16</sup> À moins que ψυχικόν ne soit ici un accusatif adverbial qui se réfère uniquement à τὰ δοθέντα ἡμῖν – une suggestion importante que m'a faite M. Hörandner. Mais il semble que ἐκαινοτομήσαμεν a besoin d'un complément de plus.

<sup>17</sup> Nov. 131, 7 (657 SCHOELL – KROLL) = Basilika V, 3, 8 (143 SCHELTEMA – VAN DER WAL) : Ὁ δὲ ἀπαξ ἀρχόμενος ἢ νέον κτίζειν εὐκτήριον ἢ παλαιὸν ἀνανεοῦν, τρόποις ἅπασιν ἀναγκαζέσθω παρὰ τοῦ μακαριωτάτου τῶν τόπων ἐπισκόπου καὶ τῶν οἰκονόμων αὐτοῦ καὶ τοῦ πολιτικοῦ ἄρχοντος ἢ αὐτὸς, εἰ περιείη, ἢ τοῦτου τελευτῶντος οἱ κληρονόμοι αὐτοῦ τὸ ἀρχθὲν ἔργον πληροῦν.

<sup>18</sup> Nov. 14 (57 NOAILLES – DAIN), qui pourvoit à trois différents cas de figure.

<sup>19</sup> Pour l'apport de cet empereur, voir B. GRANIC, Das Klosterwesen in der Novellengesetzgebung Kaiser Leons des Weisen. *BZ* 31 (1931) 62–63.

vable que Constantin, indépendamment des dispositions faites, réclame *en plus* un tiers de la part afférente au monastère. Ce sera alors la somme qui encore fait défaut : τὸ ἐπίλοιπον τῶν ἐαθέντων ἡμῖν ἐν διαθήκῃ (1.40).

- 41 ἀυθέντου ] Dans le sens de ‚maître de l'ouvrage‘, ‚commettant‘, ‚mandant‘. Par τοῦ μακαρίτου ἐκείνου ἀυταδέλφου σου καὶ ἀυθέντου ἡμῶν le même personnage, me semble-t-il, est désigné; il n'y a qu'un seul article. C'est à Constantin Bardachlas de faire en sorte que les moines puissent s'acquitter de ce qu'ils doivent à leur confrère décédé.
- 54 †δεαν† ] Le manuscrit donne δε, suivi par l'abréviation pour -αν au-dessus et un peu à droite de l'épsilon. L'épsilon est surmonté par un signe qui ressemble à un kappa, ou un petit chi, de sorte qu'on pourrait lire δεχαν. Le mot non-déchiffré sera un infinitif ou un adjectif.
- 65 ἔντοζον ] La parabole des talents est en arrière-plan à tout ce passage. À la fin de cette lettre, comme au début, les moines ne manquent pas d'employer les moyens de persuasion qui leur sont propres, tout en s'appuyant sur l'Écriture; les dangers auxquels s'expose Constantin Bardachlas ne semblent pas être moins réels que ceux qui menacent l'église du monastère.
- 66 ἀνεκλόγιστος ] Pour le sens requis ici (‚qui n'a pas de comptes à rendre‘), voir LBG s.v. (*keiner Rechenschaft unterworfen*).

## II

### Τῷ ἀρχιδιακόνῳ

Ἴδου καὶ δευτέραν ταύτην γραφὴν δεητήριον πρὸς τὸ σὸν ὕψος ἐπιστέλλειν κατατολμῶ, θεομεγάλυντε δέσποτα, κορωνίς ἀγία τῶν οἷς ἐν τῷ κατὰ τὰ ἀρχεῖα ἱερατικῷ τὸ διακονεῖν προστετάχεται. ἐπεὶ καὶ γὰρ τὸ αὐτοποδητὶ τῇ σῇ μεγάλῃ ἀγίωσύνῃ τὸ ἀνήκον ἀφοσιώσασθαι προσκύνημα  
 5 ὑπὸ τῆς ἐνσηψάσης ποδοκάκης μοι περιῴρημαι, διὰ τῆς παρουσίας μου δεητηρίου γραφῆς ἀναπληρῶ τὸ ὑστέρημα καὶ κίχρησί μοι τὴν αὐτο-  
 πρόσωπον ὁμιλίαν ὃ ἐπιστολμαῖος Ἐρμῆς· οἱ γὰρ λόγοι πτερόεντες καὶ διαπετήσομαι.

Κατὰ τὸν Ἡφαιστὸν οὖν διατεθειμένος τοὺς πόδας καὶ σκαμβεύων  
 10 τούτους καὶ ἑτεροποδῶν τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ Ἐρμού πτεροῖς ὑπανέχομαι καὶ με ὃ ἐπιστολμαῖος ἀναπτεροῖ. ἐπεὶ τὸν βάδιον περιῴρημαι τὸν ἐμπόδιον καὶ τῇ ποδαλγίᾳ συγκυλισθεὶς τὴν αὐτοπρόσωπον ὁμιλίαν καὶ τὴν προσκύνησιν, τὴν ἐπιστολμαῖαν καὶ διαπόμπιμον χειρουργῶ καὶ ἀβεβαίους ὑπὸ τῆς

νόσου ποσὶ καὶ ὑποτρόμοις χερσὶ διὰ τὴν ὑποστολὴν τῆς προθυμίας δέομαι  
 15 τῆς οὐρανομήκουσ μεγάλης σου ἀγιότητος, ὡς ἂν μεσιτεύσης μοι τὸ  
 ὀσπήτιόν μου καὶ τὸ ἀμπελίτζιν μου διὰ μακαρίας κοιμήσεως τῆς ἀοιδίμου  
 δεσποίνης· οὐδὲν γάρ, ἔμοι δοκεῖ, πεπαρόνηκα· τὸ γὰρ προάσιον καὶ τὴν  
 γῆν ὁ κοινὸς αὐθέντης καιρὸς ἐξότου καὶ προαφείλετο, τὰ ἰδιόκτητά μοι  
 ταῦτα τίνι δικαίῳ μετὰ χρόνου καὶ προσαφείλετο;

20 Εὐρομι τοίνυν ἀντίληψιν καὶ μεσιτείαν ἔνδικον ἀπὸ τῆς μεγάλης  
 ἀγιωσύνης σου· ἀπείρηκα γὰρ ἀπὸ τόπου εἰς τόπον μεταβαίνων καὶ  
 διωκόμενος· ἐξiléωσόν μοι τὴν βασιλικὴν ψυχὴν καὶ εὐμένισον συμπάθειάν  
 μοι προσαιτησάμενος· ἐξότου καὶ γὰρ ἡ βασιλικὴ ἐπέσκηπέ μοι ὀργή,  
 συνεπέβρισε καὶ τὰ τυχηρά, εἰ δεῖ παραδοξάζειν καὶ τυχηρά, καὶ οἷόν τις  
 25 σκνήψ ἢ βροῦχος ἢ γάλαζα τὰ ἐν ἔμοι πάντα κατεβροσκήθη καὶ ἔμασσησατο  
 καὶ κείμαι δειλαίος ἀπορία τῶν ἀναγκαίων καὶ σωματικαῖς ἀλλεπαλλήλοις  
 νόσοις παλαίων καὶ συστροβούμενος.

Διὰ δὴ πάντα καὶ διὰ χειρῶν ἀγίων σῶν καὶ τὰ πρὸς τὸ ζῆν προσεπαρέκασαι  
 μοι, ὁ κοινὸς καὶ ἄφθονος δότης καὶ ἀνόσφιστος παροχεύς, <καὶ> ἀντι-  
 30 μισθία σοι ταμιευθήσεται ἀπὸ χειρὸς θεοῦ παντοκράτορος.

Ms.: Laur. Plut. XXXI.2 (f.8v).

Ed.: Papadimitriou, p. 159, n.98.; p. 142, n.55 (extraits).

24–25 Ex. 8, 12–15; 9, 22–35; 10, 4–20.

MS titre: τοῦ ἀρχidiaconου (τῷ ἀρχidiaκόνῳ corr. Papad.)

1 δεητήριον nos : δεητῶς L || 6 κίχρησι scripsi : κίχρῳ ut vid. L || 12 συγκυλισθεῖς  
 nos : συγκελισθεῖς L || 17 προάσιον L || 18 ἐξότου nos : ἐξ ὅτου Papad. ἐρηότου L ||  
 20 ἀπὸ L : ὑπὸ Papad. || 24 οἶον L : οἷα Papad. || 26 σωματικαῖς nos : -κοῖς L ||  
 29 καὶ addidi

### *Traduction*

#### À l'archidiaacre

Voici encore une deuxième demande par écrit que j'ai l'audace  
 d'adresser à Votre Altesse, seigneur éminemment divin, couronne sainte  
 de tous ceux à qui l'office de diaacre a été confié dans le clergé chargé  
 des archives. Puisqu'en effet rendre en personne l'honneur qui convient  
 à Votre grande Sainteté m'a été enlevé par une affection de pied qui

m'est survenue, c'est par la présente demande écrite que je supplée à ma défaillance et la rencontre face-à-face m'est prêtée par Hermès épistolaire; car les paroles ont des ailes, elles s'envolent de tous côtés.

Étant donc dans l'état d'Héphaïstos pour ce qui est de mes pieds, à savoir boîteux et sautant à cloche-pied, sur les ailes de son frère Hermès je m'élève dans les hauteurs et le dieu épistolaire me transporte. Puisque m'ont été enlevées la marche à pied et du même coup – je me traîne en effet par douleur dans les pieds – une rencontre face-à-face et une prosternation, c'est par l'envoi d'une lettre à l'extérieur que je façonnerai une conversation, et, les pieds instables par la maladie, les mains devenues tremblantes pour avoir été refréné dans mon ardeur, je supplie votre Sainteté, grande et haute comme le ciel, de m'assurer par son entremise mon petit gîte et mon petit vignoble, maintenant que notre dame l'impératrice est partie vers le bonheur d'un autre monde. En effet en aucune façon, à ce qu'il me semble, je me suis mal conduit. Depuis que la fortune, le vrai maître de tout, m'a enlevé ma maison et mon domaine en banlieue, comment se justifierait que ce que j'ai acquis en propre avec le temps, me fût enlevé aussi?

Eh bien, puissé-je trouver un soutien et une médiation justifiés de la part de votre grande Sainteté; je n'en peux plus en effet de passer d'un lieu à l'autre et d'être toujours chassé. Apaisez pour moi l'âme de l'empereur et rendez-la bienveillante en le priant de m'être compatissant. Car depuis que la colère de l'empereur est tombée sur moi, le destin aussi a commencé à peser lourdement, si besoin en est de discréditer aussi le destin, et comme un petit ver ou une sauterelle ou comme la grêle il a dévoré toute ma fortune et l'a broyée, et me voici misérable par manque de nécessaire à la vie, accablé et ballotté par des maladies du corps les unes après les autres.

En considération de cela, puissiez-vous me fournir de vos mains saintes des moyens d'existence en plus, vous qui êtes pour tous le donateur libéral et le fournisseur généreux, <et> des récompenses vous seront procurées de la main de Dieu Tout-puissant!

### *Annotations*

Titre Τῷ ἀρχιδιακόνῳ ] Le génitif du MS a été corrigé par ΠΑΡΑΔΙΜΙΤΡΙΟΥ. L'archidiaque n'est pas l'auteur de cette lettre, il en est le destinataire, comme il ressort de la première phrase.

1 καὶ δευτέραν ] Le texte qui commence ne peut faire suite au *pittakion* qui précède; on est devant un cas isolé.

- 1 δεητήριον ] Le MS a δεητῶς que ΠΑΡΑΔΙΜΙΤΡΙΟΥ a gardé.<sup>20</sup> Mais l'ordre des mots appelle plutôt un adjectif qu'un adverbe qui n'est guère attesté (cf. pourtant Tgl s.v.). Si cet adjectif, par analogie d'autres formations de ce type, est sans forme au féminin, une γραφή δεητήριος serait une 'demande écrite', sens qui convient bien. Par conséquent, à la ligne 6 on lira δεητηρίου.
- 3 κατὰ τὰ ἀρχεῖα ] Il s'agit d'un fonctionnaire du haut-clergé chargé des archives.
- 8 διαπετήμοι ] Ne figure dans aucun dictionnaire ou lexique. En revanche διαπετής existe, un adjectif dérivé de διαπετάννυμι. Apparemment on a ici un dérivé de διαπέτομαι.
- 9 σκαμβεύων ] Pour ce verbe, voir Tgl, où l'on trouve trois passages d'Eustathe, puis le TLG, qui cite le même auteur (Opera minora, ed. WIRTH).
- 11 ἐπει τὸν βάδην περιήρημαι τὸν ἐμπόδιον ] Le sens ne peut guère être autre que: 'parce que la marche à pied m'a été enlevée'. Mais ni le substantif ni l'adjectif ne sont attestés dans ce sens-là.
- 12 συγκυλισθεῖς ] Le participe passif au sens intransitif de συγκυλίνδομαι / συγκυλίωμα est assez rare, mais voir LSJ s.v. Pour l'emploi de συν- comme renforcement du verbe, cf. l.24 et 27.
- 15 μεσιτεύσης ] Au sens transitif, 'assurer par son entremise' (cf. LSJ s.v. 3).
- 16 ὀσπήτιόν ] Le sens de 'logement' est courant à date haute. L'auteur se dit propriétaire, donc on a très probablement ici la forme byzantine de σπίτι en grec moderne.
- 16–17 διὰ μακαρίας κοιμήσεως τῆς αἰοιδίμου δεσποίνης ] Le sens de διὰ est difficile à saisir, il est ici proche de celui de διὰ c.acc. L'auteur appréhende qu'après la mort de l'impératrice un changement de régime puisse se produire mettant en péril les biens qui lui ont été alloués déjà. À titre d'hypothèse on pourrait penser à des mesures d'expropriation prises par l'empereur à l'encontre de ceux qui sont tombés en disgrâce (cf. l.22–23).
- 19 προσαφείλετο ] Le sujet de ce verbe sera, plutôt que καιρὸς (l.18), τὰ ιδιόκτητά μοι ταῦτα. La raison pour laquelle il a peur de perdre ce qu'il a acquis en propre, est autre que la fortune; c'est l'inexplicable et soudaine colère de l'empereur.
- 22 ἐξιλέωσόν μοι τὴν βασιλικὴν ψυχὴν ] Dans le cas où cette lettre, qui ne donne pas l'impression d'être un écrit de jeunesse, serait de la main

<sup>20</sup> Cf. ΠΑΡΑΔΙΜΙΤΡΙΟΥ, 304 et 159 (respectivement pour les deux cas l.1 et 6).

de Théodore Prodrome, l'empereur en question est forcément Manuel I. Comnène.

- 24 συνεπέβρισε καὶ τὰ τυχηρά ] Le verbe συνεπιβρίθω n'est pas attesté ailleurs.
- 24–25 οἷόν τις σκνίψ ἢ βροῦχος ἢ χάλαζα ] Le fait que cette même expression, dans un contexte très différent, figure chez Prodrome<sup>21</sup> est surprenant, mais finalement, je crois, sans importance.
- 25 κατεβοσκήθη ] Ce verbe figure parfois comme un *deponens passivum*, par ex. Georon. 2.39.2; Eust.Opera 207.69 (TAFEL), cf. LSJ.
- 28 προσεπαρέσθαι ] Pour cette forme assez rare (,puisses-tu me fournir en plus'), voir maintenant LBG (6. Fasz.).
- 29 ἀνόσφιστος ] Le sens actif qu'il faut ici (,généreux', ,qui n'en garde pas pour lui') n'est pas attesté ailleurs. Cf. LBG s.v.
- 29 ὁ κοινὸς ... παροχεύς ] Il semble que ces mots soient une apposition au sujet.

---

Ce qui rapproche les deux lettres qu'on vient d'examiner est leur objet réel: dans les deux cas des droits sont revendiqués en vertu d'un accord préalable. Mais c'est peut-être la seule analogie qu'on puisse établir. Tout d'abord, le copiste a laissé la deuxième lettre, celle qui est destinée à l'archidiaque, sans liaison effective avec la lettre précédente. En l'attribuant donc à Théodore Prodrome, Papadimitriu a fait ce que le copiste n'a pas fait ou n'a pas voulu faire, pour une raison qui apparaît d'emblée: le grec que présente le Nr. 166 est simplement trop différent de celui du Nr. 165 pour que les deux textes aient été écrits de la main du même auteur. Ce dernier est une missive soigneusement rédigée, la lettre du vigneron perdu en revanche n'a pas l'air d'être un texte très réfléchi. Le grec en est décidément moins achevé, elle est d'un style déséquilibré qui tombe dans des répétitions.<sup>22</sup> Or, si nous avons à faire à deux auteurs différents, il s'ensuit que l'un des deux, au plus, peut être Théodore Prodrome. En fait, même pour une telle assertion le fondement est extrêmement faible.

---

<sup>21</sup> Nr. 140 (Κατὰ φιλοπόρνου γράς), v. 17. Pour une édition récente, voir R. ROMANO, *La satira bizantina dei secoli XI–XV (Classici greci)*. Torino 1999, 284.

<sup>22</sup> Le texte du pittakion contient, lui aussi, un certain nombre de répétitions, mais elles sont voulues; sous une forme légèrement modifiée à chaque instant, elles sont délibérément introduites pour les besoins de la cause.

L'auteur du Nr. 166 fait mention d'une prospérité certaine qui s'accorde mal avec la vie de Prodrôme telle qu'on la connaît; puis, l'apparition subite de quelques mots en langue vulgaire (τὸ ὀσπῆτιόν μου καὶ τὸ ἀμπελίτζιν μου) surprend le lecteur qui a quelque familiarité avec la prose de Prodrôme dans ses lettres.<sup>23</sup> Ces deux premiers arguments avancés par E. Kurtz<sup>24</sup> n'ont rien perdu de leur pertinence; on pourrait leur en ajouter un troisième, emprunté aux données concrètes que le texte fournit de plus. Dans le cas où la lettre serait de Prodrôme, le seul empereur que la chronologie impose est Manuel I. Comnène, un souverain brillant et magnanime, qui n'a pas mis son ambition à rejeter un poète. L'impératrice sera alors Bertha von Sulzbach. Or, Manuel a survécu à sa première femme, mais la mort de celle-ci (ca. 1160) est d'une date bien postérieure à la mort de Prodrôme.<sup>25</sup>

Le Nr. 165 présente de difficultés similaires. Le nom de Bardachlas n'est pas attesté avant le treizième siècle et les quelques renseignements qu'on a sur le monastère de Paschasios datent, eux aussi, de la même époque. En ce qui concerne l'auteur au sens propre, ce *pittakion* a été écrit, à ce qu'il me semble, par l'higoumène du monastère dans une première version. Comme il s'agit d'un document de conséquence, il est plus que probable que la rédaction définitive fut confiée (cf. ὡς ἀπὸ τῶν εὐχῶν) à quelqu'un de professionnel. Qui que ce soit, peu importe, car il n'en a pas été l'auteur; vu le caractère particulier du billet je pense en effet qu'on a laissé le rédacteur anonyme. À quoi servirait-il d'avoir dans une affaire objective entre deux parties l'identité d'un tiers? Théoriquement, il n'est pas impossible que ce rédacteur se soit appelé Théodore Prodrôme, mais la rhétorique de ce dernier est à la fois plus sophistiquée et plus profane. On peut se poser la question, enfin, si Théodore Prodrôme ait été le candidat par excellence pour surveiller les intérêts financiers d'*autrui*. – Il faut dégager ces textes de l'ombre du polygraphe bien connu, ils n'appartiennent pas au corpus prodromique authentique. Leur intérêt, modeste peut-être, n'en est pas moins pour autant réel.

<sup>23</sup> La correspondance de Théodore Prodrôme montre un auteur très sûr qui maîtrise son récit, même en état de crise. De ses lettres il y en a quatre qui ont été écrites pendant une maladie grave (Nrs. 88, 89, 107 et 111); elles sont d'un style tout autre que le Nr. 166.

<sup>24</sup> Cf. *BZ* 16 (1907) 294; HÖRANDNER, 58.

<sup>25</sup> Cf. *ODB* 284; HÖRANDNER, 32. À ce propos voir aussi: P. MAGDALINO, *The Empire of Manuel I Komnenos (1143–1180)*. Cambridge 1993, 440.